



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

La Poste

Question écrite n° 29193

Texte de la question

M. Jacques Bascou attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat à l'industrie sur le déroulement de carrière des agents de maîtrise de La Poste. La réforme de La Poste de 1992 a amené un changement important dans la fonction et dans les compétences exigées des agents de maîtrise. Le socle du nouveau métier est le management de proximité d'une équipe de collaborateurs. D'autre part, le développement des secteurs « poste à lettres » et « financier », a fait apparaître de nouvelles tâches liées à l'action commerciale, qui sont également prises en charge par le personnel des agents de maîtrise. Ces modifications fonctionnelles n'ont pas donné lieu à des évolutions indiciaires qui rendraient compte du surplus d'activité et de responsabilités attribuées à ces personnels. Il lui demande s'il est dans les intentions du Gouvernement de prendre en compte les transformations survenues dans les métiers exercés par les agents de maîtrise de La Poste afin de faire droit aux revendications exprimées par les syndicats, et en particulier à la création d'un indice supplémentaire de fin de carrière d'au moins 30 points par rapport à l'actuel dernier indice brut de 638, soit l'indice réel de la fonction publique 531.

Texte de la réponse

Les agents de maîtrise de La Poste assurent des responsabilités essentielles dans l'accompagnement de l'évolution des activités de La Poste, et dans la mobilisation des postiers sur les enjeux majeurs de l'entreprise. Afin de répondre aux attentes de ces agents, notamment en termes de déroulement de carrière, l'exploitant public envisage un ensemble de mesures de nature à mieux reconnaître le rôle et la professionnalisation de cette catégorie de personnels. Certaines d'entre elles ont des aspects statutaires qui font l'objet d'un examen attentif par les services du ministère chargé des postes et télécommunications en liaison avec les services du budget et de la fonction publique. Il apparaît actuellement prématuré de préjuger des résultats de ces travaux.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Bascou](#)

Circonscription : Aude (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 29193

Rubrique : Postes

Ministère interrogé : industrie

Ministère attributaire : industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 mai 1999, page 2603

Réponse publiée le : 5 juillet 1999, page 4161